



Aubin, le 7 novembre 2018

<http://www.leverrouge.fr>

## Réunion du 7 novembre 2018

### Ordre du jour :

- parcours de pêche départementaux
- bilan financier
- Programmation des chantiers de l'hiver
- Lâchers de poissons : aappma saison 2019
- Organisation du repas de fin d'année
- Questions diverses.

Présents : P MARTY , P DELERIS, JL JANDET, J ALEXANDRE, M DEVERDIER, A ESCRIBANO, JC FALIPPOU, J FAUGIERES, H CERES, R FOURNIER, P COMBES, J JIMENEZ, P HERNANDEZ, J BORREDON, P KINAK, M CAPUS  
Excusés : T VERNIA, Y GARCIA, G AMADU, A COUSSINET. E RUFFIE.

### Compte rendu :

- Cette année, était mis en débat dans les aappma l'harmonisation des réglementations sur les plan d'eau aveyronnais ainsi que la création de parcours pêche référencés, afin d'une communication départementale. Les parcours référencés bénéficient d'un tarif de truites plus intéressant. Sur notre territoire, le plan d'eau du Gua et la rivière Aveyron (Compolibat et Prévinquiere) sont inclus dans ce projet. La présentation de tous les parcours aveyronnais est prévue lors de la prochaine réunion du 5 décembre.
- Lâchers de poissons blancs :  
Le débat des aappma dans les bassins versants (HAV, HALEUTILOT et HALIEUTITARN) à permis la création d'un pot commun afin de financer le lâcher de poissons autre que des truites (Brochets, Carpes, Blackbass) .  
Des parcours ont été défini par les aappma en concordance avec le PDPG (*Plans Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles*) lors de la visite du technicien sur notre territoire. Le bief de Penchot a été choisi pour l'introduction de brochets maillés (50kg ont été lâchés lundi 5 novembre par Henry, Pierre et André).  
Financement : 50% par les aappma (pot commun) et 50% par la Fédération Départementale.  
La liste des différents parcours sera fournie lors de la prochaine réunion (5 décembre).
- Projet lâchers de truites 2019 :  
Une trentaine de lâchers est programmée sur les parcours suivants :  
Truites arc en ciel : plan d'eau de Passelaygue, Plan d'eau du Gua, Prévinquieres, Compolibat, Penchot et Bouillac (concours au Roudillou début mai). Pas de lâcher de truites pour l'ouverture au Roudillou).  
Fario : Alzou, Riou Viou Amont (Jean Rouzet), et Riou Viou Aval (la Bastidie amont Viviez).  
6500 Arc en ciel et 2000 Farios.

Le compte rendu financier est actuellement légèrement positif, c'est pourquoi on peut envisager continuer un financement des lâchers et des écoles de pêche.

***L'argent reçu des cartes de pêche ne finance que 70% des lâchers de poissons. Si il n'y a pas une participation plus importante des pêcheurs lors des animations qui servent à trouver du financement (Lotos, concours de pêche du 2 mars 2019) une baisse significative des poissons sera appliquée.***

- Le bilan des cartes de pêche :

750 cartes vendus en 2017, 781 en 2018 soit une hausse de 4%

Baisse des ventes de cartes Adultes - 5.3% due en partie à la mauvaise météo du mois de mars.

Carte découverte femme : - 14%; cartes mineur : - 16% ; Cartes moins de 12 ans : + 31% ; Cartes hebdo : + 15% ; cartes journalières : + 52%.

- Travaux à prévoir : Entretien des parcours de pêche

- Laguarrigue : Pose de barrières, réparation d'un mur, coupe de broussaille. Les matériaux sont financés par la Mairie de Roussennac, l'employé communal sera présent avec tracteur et bétonnière.
- Le Roudillou : coupe de broussailles aux abords de la Pêcherie.
- Fin de l'aménagement du Garage.

*Ces trois chantiers sont prévus le mercredi 21 novembre à 8h30. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Un casse crouste est prévu pour midi.*

- Pêche du plan d'eau de Lanuéjols : Date à définir avec le propriétaire.(novembre ou début décembre)
  - Chantier de Bouillac : agrandir le parcours de pêche vers fin janvier, début février.
- Le Tabac presse ROMERO de CRANSAC vendra les cartes de pêche 2019. Ce dépositaire est ouvert le week-end.
  - Repas de fin d'année (réservé aux bénévoles et leurs conjoint(es)):

Samedi 1 décembre midi (date à confirmer).

Restaurant Les Berges du Lot à Bouillac. Le repas est à 21€ tout compris (Apéro – entrée – plat et légumes – fromage dessert vin).

L'aappma ne peut pas financièrement prendre en charge la totalité. Il a donc été décidé de demander une participation de 10€ par personne. Payable à l'inscription.

*A retenir : Lotos : Cransac le dimanche 3 février 2019 et Viviez le 22 septembre 2019.  
Prochaine réunion le 5 décembre*

Fin de la réunion à 18h40

Merci de votre présence, Cordialement

Le secrétaire; M. Jean Luc JANDET  
Le président : M Patrick MARTY